



## Informations économiques COVID-19

Mercredi 15 avril 2020

---

### De nouveaux engagements des assureurs

En complément des mesures déjà annoncées le 23 mars dernier, les assureurs ont pris de nouveaux engagements afin de soutenir en particulier les publics les plus affectés par la crise du coronavirus :

- accroître leur contribution au Fonds de solidarité, qui sera portée à 400 millions d'euros.
- mettre en œuvre des **gestes commerciaux** à l'attention de leurs assurés, en particulier les plus exposés à la crise, pour un montant estimé à **1,35 milliard d'euros** (réductions tarifaires, extensions de garanties). 450 ME sont fléchés vers les petites entreprises et les indépendants, 550 ME vers les personnes particulièrement exposées, 150 ME vers les personnels soignants et 200 ME vers l'ensemble des ménages.
- mobiliser leurs capacités d'investissement afin de soutenir la relance de l'économie française, à travers un **programme d'investissement de 1,5 milliard d'euros** : financement en fonds propres des TPE et des ETI, fonds d'investissement dans le domaine de la santé.
- travailler à la mise en place d'un régime d'assurance des pandémies.

(source : Premier Ministre)

---

### Un plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices

Le plan d'urgence permettra de soutenir les entreprises exportatrices face aux conséquences immédiates de la crise, notamment en sécurisant leur trésorerie, et d'assurer leur rebond à l'international après la crise. Il s'adresse en particulier aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI), moteurs essentiels pour les filières industrielles dans les territoires. Il vient compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en soutien aux entreprises françaises.

Il se décline en quatre mesures :

- Renforcer le dispositif de cautions et préfinancements export
- Élargissement du dispositif Cap France export de réassurance des crédits export de court-terme
- Extension d'un an de la période de prospection couverte par les assurances prospection
- Informer et accompagner les PME et ETI dans le contexte de l'épidémie de Covid-19

Plus d'information : <https://t.co/QtOSMIKImS>

(source : ministère de l'Économie et des finances)

---

## Une foire aux questions pour les enjeux liés à l'agriculture

Durant la période de confinement, cette Foire aux Questions (FAQ) vise à donner des réponses claires et concises aux questions concernant l'agriculture. Elle sera mise à jour régulièrement.

<https://agriculture.gouv.fr/covid-19-faq-agriculture>

(source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)

---

## BPI France annonce « un pont aérien de cash » vers les entreprises

Bpifrance et ses partenaires ont mis en place un dispositif inédit afin de soutenir les entreprises impactées par l'épidémie de coronavirus.

Une mobilisation totale. En première ligne pour relever l'économie française, Bpifrance a mis en place, avec ses partenaires, un « *un pont aérien de cash* » à destination des entreprises, comme l'affirme Nicolas Dufourcq, son directeur général sur Twitter.

Entrepreneurs, on ne vous lâchera pas, gardez le cap !

Bpifrance et votre Région avec vous

Des prêts sans garanties de 10 000 € à 15 millions € pour votre trésorerie

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance ou [déposez votre numéro de mobile sur notre site](#).

(source : Banque Publique d'Investissement)

---

## Les premières annonces sur le projet de loi de finances rectificative

Dans le nouveau budget rectificatif, nous passerons de 45 milliards € d'aides à 110 Mds €. Des aides pour les salariés, comme le chômage partiel qui bénéficie aujourd'hui à 8,7 millions de salariés. Et des mesures d'aide fortes et complémentaires pour les entreprises.

Nouveau dispositif d'aide pour les entreprises : **nous mettons en place un système d'avances remboursables de 500 millions € pour les PME fragiles** qui ne trouvent pas de financements et qui ont besoin de trésorerie pour redémarrer.

(source : interview de Bruno LE MAIRE sur RTL)

Les mesures de trésorerie augmenteraient de 16,5 milliards au bénéfice des entreprises sous la forme de reports et d'annulations de charges fiscales (avec un spectre et une facilité de déclenchement accru). Par ailleurs les mesures strictement « budgétaires » devraient s'accroître de 21,4 milliards d'euros, dont 5 milliards pour le fonds de solidarité TPE/PME, l'augmentation de la durée du chômage partiel (+11,5 milliards), le développement du FIDES pour les ETI à 1 milliard d'euros et des achats de santé pour +4 milliards.

(source : Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques)

---

**Thionville Commerces publie une sélection d'offres commerciales en période de confinement**

<https://www.thionvillecommerces.com/post/retrouvez-les-s%C3%A9lections-sp%C3%A9cial-en-un-seul-coup-d-oeil>

(source : page Facebook Thionville Commerces)

---